



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR.
LUNDI 19 FEVRIER 2024- SALLE CARD DE DUMBEA**

Lundi 19 février 2024 - début des travaux à 18h00 - fin des travaux à 20h15.

Appel nominal par le président

Présents :

- | | |
|----------------------|------------|
| • Jean Claude Robin | Président |
| • Stéphane Delande | Membre |
| • Sandie Freulon | Trésorière |
| • Anako Cholière | Membre |
| • Charlotte Priouret | Membre |
| • Marianne Brou | Membre |

Assistent :

Conseiller technique de ligue

- Stéphane Tichon

Secrétaire de séance :

- Alisson Mavaetau

Absents excusés

- | | |
|--------------------|--------------------|
| • Cyril Huet | Secrétaire général |
| • Sandrine Ladrech | Membre |

Ordre du jour

1. Validation PV du comité directeur du 11 décembre 2023.
2. Validation PV commission sportive du 14 février 2024.
3. Validation officiels natation course et eau libre
4. Courriers Ctos : Mini jeux de Palau - Candidature mandature 2024/2027 (annexe)
5. Assemblée générale 22 mars 2024. Préparation des rapports.
6. Point sur les formations. Habilitation Erfan.
7. Bilan des compétitions.
8. Déclaration nominative des salaires (droit sur DSF – NC)
9. Calendrier électoral fédéral et ligue (annexe).
10. Questions diverses.

1. Validation du comité directeur du 11 décembre 2023.

Le procès-verbal du comité directeur du 11 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Sandie Freulon souhaite apporter une information complémentaire concernant le point du renouvellement du contrat de travail de Stéphane Tichon.

Comme le prévoyait le CDD initial de Stéphane, il a été proposé un avenant à son CDD plutôt qu'un « contrat de chantier », soit une fin du premier au 31/08/2024, qui pourra être renouvelable.

2. Validation PV commission sportive du 14 février 2024.

Le PV de commission sportive du 14 février est validé sous réserve des modifications suivantes :

- ⇒ Supprimer la phrase du paragraphe 4 Catégorie Benjamins « *prise en charge uniquement du déplacement des coachs (billets d'avion/frais/dédommagement absence au club) – Mais les billets d'avion et les frais sur place pour les nageurs restant à la charge des clubs/familles* »
Le comité directeur estime que cela est du ressort des élus et non de la commission sportive.
- ⇒ Liste SHN, joindre le tableau avec le nom des nageurs concernés.
- ⇒ Sandie Freulon demande que les critères des nageurs qui entrent dans le CNAHN soient bien identifiés et inscrits.

Coupe de France des départements

Dans l'éventualité où une sélection équipe mixte NC/Tahiti se qualifie pour la coupe de France des départements qui succède aux Championnats de France des benjamins (Dunkerque du 12 au 16 décembre 2024), le comité directeur envisage un déplacement ligue, néanmoins le montage financier de ce déplacement reste à établir (subvention Gouv et ANS). Si les équipes n'étaient pas qualifiées, la ligue propose tout de même de gérer le déplacement des nageurs benjamins qualifiés à titre individuel à ces championnats.

Point Eau libre du 20 avril 2024

La demande de modification de date, auprès des différents partenaires est effectuée, en attente à ce jour d'un retour de la ville de Nouméa.

Ouverture des inscriptions comme suit :

- 1 km mixte open.
- 1 Km avenir mixte.
- 3000 Km Open et masters équipes féminines – masculines et (mixte hors classement).

Réduire le temps de départ à 1 minute entre chaque équipe.

3 Validation officiels natation et eau libre

Une 1^{ère} session de formation, des officiels de natation en eau libre, a eu lieu au CARD le mercredi 7 et jeudi 08 février 2024, ont satisfait aux exigences réglementaires :

Off A eau libre

- Cholière Anako,
- Delande Stéphane
- Tarsin Thierry

Off eau libre B

- Naud Nathalie,
- Mufana Anne-Marie
- Francis Tom
- Cholière José
- Zanon Raphaël
- Crutchet Bernard

Le comité directeur félicite les officiels et exprime sa gratitude pour leur contribution à la natation eau libre.

4. **Courriers Ctos : Mini jeux de Palau - Candidature mandature 2024/2027 (annexe)**

Courrier des Mini Jeux de Palau

Le CTOS a fait parvenir aux ligues un courrier concernant les mini Jeux du Pacifique qui auront lieu à Palau du 29 juin au 09 juillet 2025.

Le CTOS a joint un tableau « composante « Jeunes » pour la natation, cela doit être 50% des effectifs femmes et hommes, 18 et plus et moins de 18 ans.

Le président sollicite le comité directeur sur le fait que la ligue doit d'ores et déjà commencer les démarches, il demande donc que soit :

- Proposer l'encadrement pour les mini-jeux.
- Recenser les nageurs et commencer les démarches administratives (passeports, photos etc...).

Des membres du comité directeur sont intéressés par le poste de manager. Ils souhaitent un délai de réflexion. Le président précise qu'une réponse est souhaitée dans un délai de 1 mois.

Candidature mandature 2024/2027

La prochaine assemblée générale électorale du CTOS aura lieu le samedi 27 avril 2024.

Un appel à candidature est donc lancé auprès des ligues pour le renouvellement des instances dirigeantes du CTOS, le candidat qui souhaite postuler doit au préalable, remplir une fiche individuelle de candidature et doit être validée par le comité directeur de chaque ligue.

Le président demande si un membre du comité directeur souhaite postuler en précisant que le candidat devra s'engager pour le sport calédonien dans sa globalité, et non pour la discipline qu'il représente.

Deux membres du comité directeur sont intéressés, mais souhaitent prendre le temps de la réflexion.

Le président précise qu'ils peuvent se rapprocher du président du CTOS afin d'avoir plus d'information sur les attentes de la fonction au sein des instances du CTOS.

5. **Assemblée générale 22 mars 2024. Préparation des rapports.**

La date de l'assemblée générale ordinaire est fixée au 22 mars au CISE de Koutio à 18h00.

Les bilans d'activité des différentes commissions sont à rédiger et adresser pour validation en comité directeur de ligue du 5 mars prochain.

- Natation course et eau libre
- Officiels
- Natation artistique
- Bilan moral du président
- BP 2024
- Bilan financier 2023

Un comité directeur réservé exclusivement à la préparation de l'AG est fixé au mardi 05 mars 2024.

6. **Point sur les formations. Habilitation Erfan.**

Stéphane Tichon informe que les formations fédérales ont commencé, tout se passe très bien, 19 stagiaires sont en formation.

S'agissant du dossier d'habilitation de l'ERFAN, déposé auprès de la DFPC, Stéphane indique qu'il sera très prochainement convoqué par la DFPC pour présenter le dossier (15 mars).

7. **Bilan des compétitions.**

Circuit 25 Journée 1

La compétition s'est bien passée, un problème de temps est remonté (il sera corrigé dès que la fédération aura redonné les droits sur la compétition).

Marianne interpelle le comité directeur sur cette problématique, et sur le fait que le superviseur ne peut pas faire son travail de vérification car les fiches chronos sont déposées en fin de réunion. Elle précise, que pour sortir le fichier CVS et établir rapidement le classement des récompenses avenir, il faut valider la compétition et l'envoyer à la Fédération. Un débat s'ensuit sur la remise des récompenses des avenir et leur participation aux deux réunions, sans solution arrêtée à ce jour.

Eau libre du 11 février 2024

Belle compétition de reprise après la crise requin avec 130 participants, Une belle organisation logistique très en amont de la compétition. Le comité remercie à cet effet, Bernard Cruchet et José Cholière.

Jeudis de la Natation

Mis en place à l'initiative du conseiller ligue, ces rencontres à l'adresse des entraîneurs des clubs et des personnes en formation BF ont pour objectif d'échanger à distance avec des techniciens de renommée et d'expérience sur diverses thématiques intéressant la pratique au sein des structures. La première soirée s'est déroulée le jeudi 15 février de 20 h à 23 h au CARD avec 10 entraîneurs présents, dont Antoine Sabbioni en visio depuis la Foa. Pour cette première l'invité était Christos Pappardopoulos, entraîneur emblématique du meilleur nageur français de brasse, Hugues Duboscq, et entraîneur en équipe de France.

Christos a abordé le sujet de l'organisation de la natation calédonienne et de l'orientation dans les clubs. D'autres cycles sont prévus au cours de l'année 2024 avec différents invités.

8. Déclaration nominative des salaires (droit sur DSF – NC)

Jusqu'à présent, la déclaration nominative des salaires, était établie sur support papier puis envoyée à la direction des services fiscaux. À partir de 2025, cela ne sera plus possible et devra se faire sur le site Internet de la DSF (sous peine d'une amende de 100 000 francs).

La ligue est une association, et pour donner les droits en ligne à notre prestataire RH, il faut que la ligue crée un compte « NC Connect professionnel », rattaché à un compte personnel de déclaration des impôts.

Sandie doit se renseigner car il est peut-être possible de passer directement par la DSF sans utiliser un compte personnel.

9. Calendrier électoral fédéral et ligue (annexe).

La fédération a fait parvenir aux ligues le calendrier prévisionnel des assemblées générales électives FFN et ligues.

Aussi, pour les ligues il est demandé :

Désigner les membres de la CSOE (Commission de surveillance des opérations électorales),

- Il est proposé : Mesdames Nathalie Delandhuy et Alisson Mavaetau.

Fixer le calendrier électoral de la ligue (date de l'AG, période de dépôt des candidatures),

- La date sera arrêtée lors du comité directeur du 05 mars 2024.

Identifier un prestataire en cas de vote électronique,

- Le président doit solliciter la société In live.

Date limite pour la tenue des AG électives : 10 novembre 2024.

10. Questions diverses.

Formation Aisance Aquatique

Une première séance de formation aisance aquatique a eu lieu en octobre à Dumbéa. La prochaine est prévue en avril. Pour ce faire, le club de l'Olympique a été sollicité. Le directeur technique de l'Olympique, Vivien Chaillet, est au fait et doit revenir auprès de Stéphane pour confirmer ou non l'organisation du stage.

Facture en attente de paiement

Des fonds dédiés de subvention 2023 sont en attente de paiement de la part de la ligue à destination du club de Dumbéa.

Ces factures seront payées au club dès lors que ce dernier se conformera aux exigences de rédaction, telles que demandées par la ligue et le commissaire aux comptes.

Prochain CD – Mardi 05 mars 2024.

Le Secrétaire Général

Le Président



Cyril HUET



Jean Claude ROBIN